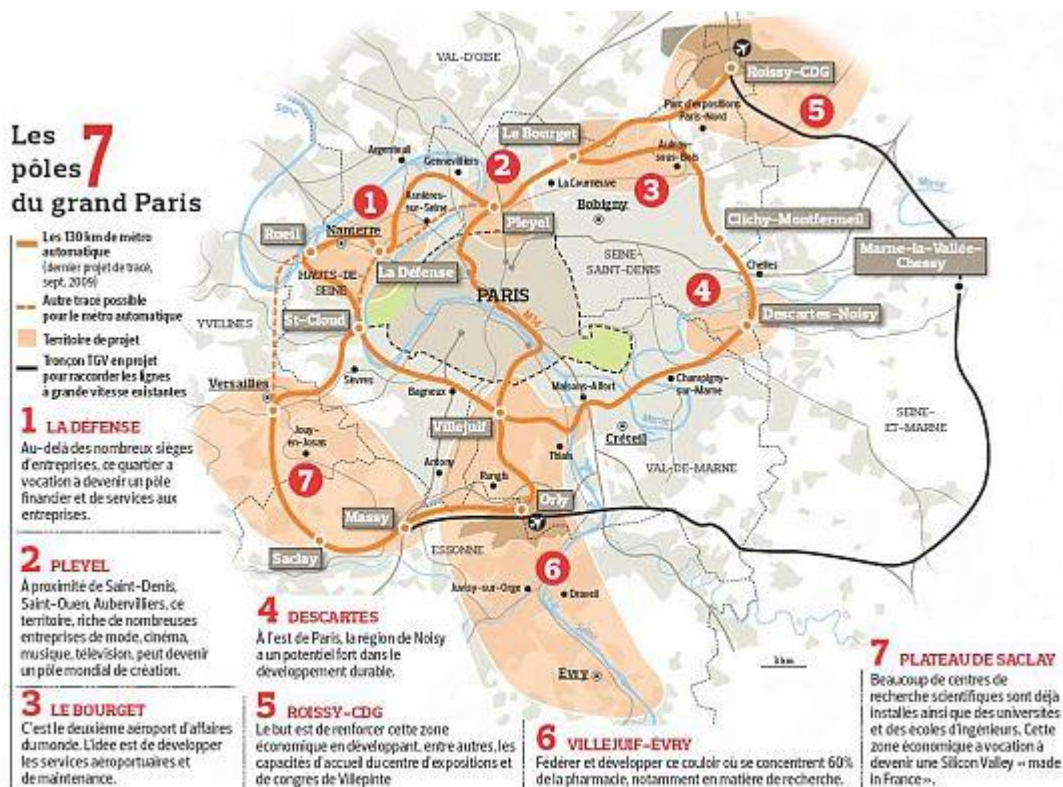


Le Grand Paris (de l'Etat) : du fonctionnalisme à la gouvernance

Cette semaine, l'Assemblée Nationale a étudié le projet du Grand Paris. N'est-il pas étonnant que le Grand Paris soit un objet géographique non identifié ? Politiciens et architectes s'affrontent pour s'approprier ce nouvel espace, à défaut d'être un territoire aux frontières bien définies. Philippe Subra, professeur à Paris 8, nous offre une première entame de réflexion géopolitique à travers " 25 questions sur le Grand Paris " [1]. Il s'interroge dans son ouvrage : " Que cherche en réalité le Président de la République et pourquoi a-t-il sorti des cartons un projet qui date de près d'un siècle ? " En effet, Albert Thomas et Henri Sellier, dans un rapport publié en 1920, réclamaient " une solidarité effective " entre la capitale et la banlieue. Revenons donc sur le discours du président le 29 avril 2009 [2] où a été présenté le Grand Paris et les principaux territoires de projets autour desquels s'inscrit le projet d'une ligne de métro de plus de 130 kilomètres



Les territoires de projets

Source : Le Figaro <http://www.lefigaro.fr/assets/images/grand-paris.jpg>

Nicolas Sarkozy nous entraîne dans une discussion théorique autour des méfaits du fonctionnalisme urbain qui " a fait tant de dégâts dans nos villes en spécialisant et en séparant là où il aurait fallu au contraire mélanger et réunir. ". Mais n'est-ce pas son secrétaire d'Etat, Christian Blanc, qui présente le projet de territoires de projets autour du principe fonctionnaliste : " L'articulation économique, fonctionnelle et spatiale de ces pôles majeurs,

véritables territoires de la recherche, de la connaissance et de la création, aura par ailleurs un effet démultiplicateur. La complémentarité de leurs objectifs, avec des spécialisations économiques et technologiques tournées vers l'avenir, renforcera la résistance de l'économie aux chocs conjoncturels et structurels. En mettant en relation ces pôles, le réseau primaire de transport, véritable système nerveux central, apporte cohérence et efficacité à l'ensemble du projet de développement et d'aménagement. "

Ainsi, selon le président Sarkozy, la dissociation entre habitat et circulation, entre lieu de travail et lieu de vie n'est donc plus possible à l'heure de la ville durable. Mais le fonctionnalisme de Le Corbusier est-il si différent d'une des grandes nouveautés du projet présidentiel ? En effet, Charles-Edouard Jeanneret (véritable nom de " Le Corbusier) n'a t-il pas proposé dans son projet sur la " Ville contemporaine de trois millions d'habitants " en 1922 une planification rationnelle autour de centres bien définis liés par un axe de circulation qui se croise et s'articule avant de se retrouver dans une immense gare. Ne serait-ce point la future gare de la Défense décrite en 1922 par un supôt fonctionnaliste ? [3] Mais lisons plus avant ce discours : " Le vieux fonctionnalisme a vécu. Il a fait assez de dégâts. Retour à la mixité. Faisons des *Central Parks* à la française en densifiant le pourtour des espaces verts. Rapprochons les lieux d'habitation, les lieux de travail, les lieux de distraction. Qu'est-ce qui nous en empêche ? Des obstacles physiques ? Non, le droit de l'urbanisme. Alors faisons-le évoluer. Le décroisement juridique ouvrira la voie au décroisement physique. " Pourquoi alors critiquer ce fonctionnalisme ? Par rationalisme urbanistique ? Par conviction visionnaire ou alors pour des raisons politiques ? Ou comment la ville durable permet l'assouplissement du droit de l'urbanisme et la manhattanisation de l'Ile-de-France.



Nicolas Sarkozy et le Grand Paris

Source : L'Express

Heureuse initiative ou cache-misère ? La question centrale réside autour de la gouvernance de cette nouvelle entité territoriale. Quelles politiques sont à adopter avec une telle flopée d'acteurs, de strates administratives et territoriales ? Cette gouvernance est la grande absente du discours du président. Pourquoi ? Le jeu des acteurs, les conflits entre la Région Île-de-France qui ne souhaite pas d'un substrat administratif qui pourrait s'approprier certaines de ses prérogatives, et l'Etat, la multiplicité des EPCI (établissements publics de coopération

intercommunale) et des mairies, peuvent expliquer que le rapport de force politique actuel n'est pas favorable à l'actuel président. Le " Paris Métropole ", projet concurrent du Grand Paris, un projet d'élus initié par Bertrand Delanoë, est l'objet d'une attaque en règle de la part de nombreux élus de droite de l'Ile-de-France qui insistent sur le caractère sectaire de la nouvelle entité. Les élus de Droite disent ne pas avoir le sentiment qu'eux-mêmes et leurs territoires ont quelque chose à gagner à la mise en place d'une nouvelle institution et de politiques d'agglomération qu'ils financeront pour une bonne part. Poissons-pilotes du gouvernement ou réalisme politique ?

Mais la réalité de ces tensions n'a t-elle pas été soulignée par le discours du secrétaire d'Etat au Grand Paris, Christian Blanc, qui a présenté ce projet de loi le 7 octobre 2009 devant la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire : " Le titre IV crée donc les conditions, sur la base d'objectifs contractualisés entre l'État et les communes ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés, d'une mise en œuvre rapide des orientations de développement et d'aménagement définies en partenariat avec les collectivités sous l'impulsion de l'État. " [4] répondant ainsi à la préoccupation du Président : " L'obstacle n'est pas dans la rareté du foncier, il est dans la façon dont on le gère. ". Mais qui gère le foncier ? Les mairies ! Trop d'acteurs tueraient ainsi dans l' œuvre. Comment faire pour éviter une gouvernance paralysante ? En proposant des contrats Etat-villes (ou EPCI) bien sûr ! De nouveaux textes législatifs autour des territoires de projets et du logement seront présentés d'ici un an. L'Etat est de retour dans la politique d'aménagement. Qu'on se le dise !
Quel grand paris !

Jean Philippe Raud Dugal

[1] Armand Colin, novembre 2009.

[2] Lien vers le discours de Nicolas Sarkozy :
http://www.elysee.fr/documents/index.php ?mode=cvview&press_id=2583&cat_id=7&lang=fr

[3] Lire le très intéressant chapitre écrit par Jean-Marc Stébé, " Utopies urbaines " in Traité sur la ville (PUF 2009)

[4] http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/grand_paris.asp

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net